

Réunion du 14 décembre 2015

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 77
Nombre de votants : 90

L'an deux mille quinze, le quatorze décembre à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Guy LAFFITTE, Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Alice BENAVENTE, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, David CRABOS, Michel LAURIO, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Didier DARRACQ (suppléant de Michel JESER), Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Georges TROUILHET, Régis CASSAROUME, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Gilbert AURRIAC, Anthony BERBEL, Encarnacion CANTON, Corinne CARRIAT, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Bernard CAZENAVE, Yves DARRIGRAND, Pierrette DOMBLIDES, Philippe GAUDET, Emmanuel HANON, Jean-Pierre HOURCLE, Jacqueline LACLAU-PECHINE, Claire-Lise LAFOURCADE, Fabien LARRIVIERE, Catherine LEYGUES, Marie-Luce MUSEL, Patrick PEYRE-POUTOU, Bernadette PRADA, Bernard TURPAIN, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Michel LABOURDETTE, Marie-Thérèse LAVIELLE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT et Francis LAYUS

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET (pouvoir à Jean-Marie BERGERET-TERCQ), Bénédicte ALCETEGARAY (pouvoir à Henri POUSTIS), Mathias DUCAMIN, Michel DARETTE (pouvoir à Didier REY), Daniel BOULIN (pouvoir à Francis LARROQUE), Michel JESER, Albert LASSERRE-BISCONTE, Jean-Luc NOURY (pouvoir à Pierre MUCHADA), Jeanne LUGA, Olivier MOUNOLOU, Dominique LALANNE (pouvoir à Bernadette PRADA), Valérie MARQUEHOSSE (pouvoir à Jean-Pierre HOURCLE), Bernard MELIANDE (pouvoir à Yves DARRIGRAND), Jean-Marc TERRASSE (pouvoir à Philippe GAUDET), René LACABE (pouvoir à Claude ESCOFET), Franck VIREBAYRE-GASTON, David HABIB (pouvoir à Georges TROUILHET), Gérard DUCOS (pouvoir à Nadia GRAMMONTIN), Philippe ARRIAU (pouvoir à Jacques CASSIAU-HAURIE).

SECRETAIRES DE SEANCE : Mme Nadia GRAMMONTIN et M. Anthony BERBEL.

RAPPORT N° 12 : EURL BGMS A OS-MARSILLON : AIDE AU DEVELOPPEMENT

Rapporteur : M. Didier REY

L'EURL BGMS est aujourd'hui gérée par M. Julien COSTEDOAT et est actuellement située à Artix, dans un local en location dans lequel l'entreprise ne peut pas assurer ses projets de développement.

Aussi, M. COSTEDOAT est entré en contact avec les services de la communauté de communes de Lacq-Orthez, dès 2013, pour envisager l'acquisition d'un terrain où il pourrait mettre en œuvre son extension d'activités dans de meilleures conditions de travail.

BGMS est une entreprise de mécanique générale et de précision qui travaille les matériaux ferreux, non-ferreux et plastiques, à l'unité ou en série, en production ou réparation.

La clientèle se situe essentiellement dans les secteurs de l'industrie pétrolière et chimique, l'agriculture, les travaux publics ou l'aéronautique, sur le bassin de Lacq et dans le grand sud-ouest. L'entreprise compte 9 salariés et un apprenti. Le projet de développement devrait permettre la création de 2 postes dans les 2 prochaines années, a minima un fraiseur et un tourneur.

Le 1^{er} décembre 2014, le conseil communautaire validait la vente d'un terrain viabilisé de 4 053 m² à Os-Marsillon.

Dans des courriers du 30 janvier 2014 et 3 juillet 2015, M. COSTEDOAT sollicitait l'accompagnement financier de la communauté de communes de Lacq-Orthez dans l'attente de la finalisation du dossier de demande de subvention.

Le montage et l'estimation du projet de développement étant désormais achevés et le permis de construire obtenu, BGMS a déposé une demande sur la base d'un investissement immobilier à hauteur de 194 456,15 € HT et d'un investissement matériel à hauteur de 156 480 € HT.

Le gros œuvre est porté par une SCI. L'EURL BGMS porte tous les aménagements intérieurs, propres à l'activité de l'entreprise, aux conditions de travail des salariés et à l'installation des machines. BGMS investit également dans un nouveau centre d'usinage et un pont roulant qui vont permettre d'accéder à de nouveaux marchés et de développer le chiffre d'affaires et les emplois.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de valider** l'accompagnement du volet immobilier du projet de développement porté directement par l'EURL BGMS,
- **d'octroyer** une subvention de 19 445 €, représentant 10 % de l'assiette éligible retenue à hauteur de 194 456,15 € HT,
- **d'autoriser** son Président à signer avec l'EURL BGMS la convention qui fixe les modalités de versement de ladite subvention annexée à la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 16/12/2015

- Par transmission au Contrôle de Légalité le 16/12/2015